

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

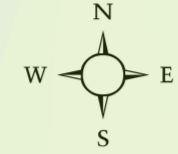
CAULAINCOURT

PLAN DE ZONAGE

PLUI ARRETE LE 02/07/2025 PLUI APPROUVE LE .../.../...



Echelle : 5000ème



COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DU VERMANDOIS

RD 1044 - Hameau de Riqueval 02420 BELLICOURT

03.23.09.50.51

Legende

- Cimetière
- Nouvelle construction
- Zone à Dominante Humide du SDAGE
- Installation agricole non classée
- Secteur faisant l'objet d'une Orientation d'Aménagement et de Programmation

Limites de zones

- Ua : Zone urbaine dense correspondant au centre ancien
- A : Zone agricole
- N : Zone naturelle
- Np : Zone naturelle correspondant au parc du Château

Éléments à protéger

- Elément de patrimoine urbain à protéger au titre de l'article L.151-19 du Code de l'Urbanisme
- Espace boisé classé au titre de l'article L.113-1 du Code de l'Urbanisme
- Elément à protéger au titre de l'article L.151-38 du Code de l'urbanisme : Chemins
- Elément de patrimoine naturel à protéger au titre de l'article L.151-23 du Code de l'Urbanisme : Cours d'eau
- ◆ Elément de patrimoine naturel à protéger au titre de l'article L.151-23 du Code de l'Urbanisme : Linéaire végétalisé
- ◆ Elément de patrimoine naturel à protéger au titre de l'article L.151-23 du Code de l'Urbanisme : Arbre remarquable
- ◆ Elément de patrimoine naturel à protéger au titre de l'article L.151-23 du Code de l'Urbanisme : Etang

Patrimoine	
Numéros	Désignation
1	Calvaire
2	Calvaire
3	Eglise
4	Calvaire
5	Dôme - Chapelle
6	Arbre remarquable
7	Cimetière militaire
8	Monument aux morts
9	Porte
10	Cimetière
11	Château de Caulaincourt
12	Platane tortueux
13	Lavoir
14	Chêne à protéger
15	Charme remarquable

